

Octobre 2003, n° 41

Illettrisme

> La Lecture partagée, rencontre avec Elisabeth Pelloquin.

Vers le 15 octobre, sortira des presses du CRDP Poitou-Charentes, l'ouvrage *La Lecture partagée* qui comprend un guide pédagogique et un cd-rom présentant 300 supports de lecture pouvant s'adresser à des apprenants adultes ou adolescents. Avec Yannick Keller, vous êtes l'une des rédactrices de cet ouvrage, nous aimerions connaître plus précisément l'origine et les objectifs de ce projet.

Vous travaillez au CREAHI - Centre régional étude action pour handicaps et insertion - comme formatrice, pourriez-vous nous dire qu'est-ce qui a motivé ce travail ?

Dans ma pratique de formatrice avec des publics dits " en difficulté avec la lecture ", et dans ma fonction de formatrice de formateurs, il y a des questions qui reviennent sans cesse : que proposer comme supports de lecture à des adultes entrant dans une démarche de lecture / écriture ? Comment favoriser l'accès à la lecture de personnes se situant plutôt dans une culture pratico-orale ? et existe-t-il des documents qui correspondent à la fois à leurs intérêts d'adultes et à leurs compétences de " nouveaux lecteurs ", des documents qui ne sont ni " infantiles " (de leur point de vue d'adultes) ni trop difficile d'accès (par rapport à leurs compétences en lecture) ? Convaincue, par mon expérience, qu'à ces questions, les réponses ne doivent pas être limitatives ou trop restrictives, je souhaitais mener une recherche collective qui aboutisse à la réalisation d'un ouvrage au double objectif : susciter échanges et réflexions sur la question de la lecture (la situer dans son contexte), et proposer un outil pratique : sélection de documents et possibilités d'animations autour de la lecture.

Quels critères avez-vous définis pour choisir les documents ?

Des critères d'intérêts tout d'abord : que les thèmes de ces documents puissent intéresser des adultes, les accrocher, être perçus par eux comme les concernant, leur apportant quelque chose : de l'information, du rêve, du plaisir, de la réflexion...

Et il a fallu croiser ces critères d'intérêt avec des critères d'accessibilité à de " nouveaux lecteurs ", c'est-à-dire choisir des documents le plus " lisibles " possible du point de vue de la forme : taille des caractères assez grande, aération de la mise en page, limitation de la quantité de textes, accessibilité du vocabulaire, qualité des illustrations, clarté de la syntaxe et de la structuration.

Enfin, la qualité même des documents (qualité esthétique et littéraire) a été déterminante dans nos choix, car on constate que les " nouveaux lecteurs " apprécient les " beaux livres ".

- Illettrisme
- Le droit de prêt
- Zoom sur Orcades

Qui a participé à ce travail de recherche ?

Beaucoup de personnes : outre Yannick Keller et moi-même, de nombreux partenaires ont contribué à la réalisation de cet ouvrage : formateurs, apprenants, mais aussi et surtout des professionnels de la lecture, libraires et bibliothécaires en Poitou-Charentes qui ont mis toutes leurs compétences, notamment en matière de connaissance des fonds, au service de cette recherche. Cela a été un travail de long haleine, où chacun apportait son expérience, ses connaissances et ses compétences. La liste des partenaires serait trop longue à citer, mais je tiens à souligner l'investissement particulièrement important des bibliothécaires de Poitiers (notamment de MediaSud et des différentes annexes de la Médiathèque), de la Vienne (notamment Ayron et de Jaunay-Clan), de Saintes et de Charente-Maritime.

Quelles exploitations possibles de cet outil envisagez-vous ?

Je souhaite tout d'abord que, par le nombre et la diversité des documents proposés, cet outil puisse convaincre ceux qui ne l'étaient pas encore de la variété des propositions possibles en matière de lecture pour des publics pas ou peu lecteurs.

Cet outil est conçu pour donner envie, ouvrir le champs des possibles. Il constitue une sorte de base de données, une aide à la recherche de propositions de lecture. Comme tout outil, il a son intérêt et ses limites, il est fait pour vivre, être utilisé, critiqué, enrichi.

J'espère qu'il pourra susciter réflexions et échanges d'expériences et favoriser le partenariat, autour de la promotion de la lecture, entre formateurs, enseignants et bibliothécaires. Concrètement, cela peut prendre des formes très diverses. Citons par exemple la constitution à Jaunay-Clan (Vienne) de " mallettes ", mini-bibliothèques itinérantes pour les ateliers des savoirs de base, la création d'un fonds de lectures " pour lecteurs en panne " en région PACA (Provence, Alpes, Côte-d'Azur). Mais bien d'autres modes d'utilisation sont également possibles, qui naîtront de la créativité des lecteurs de *La Lecture partagée* ...

David Bethy, en poste comme médiateur du livre à la bibliothèque MédiaSud de Poitiers, nous donne son sentiment sur sa participation à ce travail.

Qu'est-ce qui a motivé votre participation à ce travail ?

Elle fut motivée principalement par le fait qu'il n'existait pas de bibliographie sur les ouvrages accessibles aux adultes peu lecteurs.

Le bibliothécaire ayant toujours le souci de proposer des livres de qualité tant sur le fond que sur la forme aux usagers de la bibliothèque, s'associer à cette démarche me semblait important, surtout, quand on côtoie comme moi dans son travail, des personnes ayant des difficultés face à la lecture.

Comment avez-vous choisi les livres que vous avez proposé à Elisabeth Pelloquin ?

Ma sélection de livres s'est faite à partir de ceux que je proposais à la lecture et/ou à la consultation lors de mes actions

" bibliothèque hors les murs " : portage à domicile, lectures au foyer de personnes âgées du quartier, animation d'une bibliothèque itinérante dans les rues avoisinantes pour les jeunes et interventions sur des lieux sociaux - comme l'épicerie sociale du quartier. En fonction des lieux et de la population qui les fréquentent, je propose pour chacun d'eux une sélection d'ouvrages différentes.

A l'épicerie sociale je ne propose pas de romans car la plupart des usagers sont de faible lecteur et qu'il s'agit d'une consultation sur place. Nous avons donc choisi de leur montrer des beaux livres attrayants, comprenant peu de textes. Au niveau des sujets nous avons surtout ciblé sur les livres pratiques (bricolage, cuisine), la nature, la découverte de pays étrangers et l'artisanat de ces pays, tout en faisant attention à ce que les paragraphes soient aérés, les caractères lisibles, le vocabulaire simple et les activités pratiques proposées faciles à réaliser.

Au foyer de personnes âgées Marie Noël, je propose des romans ainsi que des nouvelles.

Les nouvelles, du fait de la brièveté du texte, qu'il y ait peu de personnages et qu'elles se déroulent dans des lieux familiers sont très appréciées. Pour le prêt, je tiens compte, en plus, de la grosseur des caractères afin qu'elles puissent lire les ouvrages sans difficulté.

Comment pensez-vous exploiter les données résultant de vos recherches ?

Ce guide est devenu un outil de travail auquel je me réfère lors des propositions de lectures pour les actions " hors les murs ". Ce travail a aussi permis de développer, dans le réseau de la médiathèque François-Mitterrand et dans d'autres bibliothèques du département, des échanges d'information, ce qui me permet ainsi d'enrichir l'offre d'ouvrages que je pouvais faire précédemment.

Dernièrement, auriez-vous lu un livre qui pourrait se rajouter à la sélection ?

Le livre d'Yvan Pommaux Avant la télé aux éditions l'Ecole des loisirs, qui traite de la jeunesse d'après-guerre et qui a suscité de vives réactions.

On pouvait supposer que ce public réagirait mal à la présentation de cet ouvrage jeunesse, assez proche d'une bande dessinée, il en a été autrement. L'auteur-illustrateur a su parfaitement restituer l'ambiance de l'époque, chaque petit détail a capté les attentions et réveillé les souvenirs d'enfance, au point qu'il était presque difficile de reprendre la lecture après les commentaires. Si ces personnes avaient été amenées à le parcourir seules, la découverte de cet ouvrage n'aurait pas eu lieu, freinée par des à priori.

Si vous êtes intéressées par ce sujet, contactez ABCD pour assister à l'une des 7 rencontres organisées sur ce thème.

Pour compléter votre information

www.sceren.fr

Consultez la rubrique bienlire de ce site qui met à disposition des aides diverses (ressources, analyses...) permettant de prévenir les difficultés relatives à la lecture.

Le droit de prêt et le plan d'aide aux bibliothèques

> *Le droit de prêt*

La loi du n°2003-517 du 18 juin, 2003 relative à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs, adoptée à l'unanimité par le Parlement le 10 juin 2003, est effective à compter du 1er août 2003.

Un site a été réalisé à l'intention de l'ensemble des professionnels du livre et des élus pour les renseigner de la manière la plus claire sur la mise en oeuvre de la loi (principales dispositions, modalités techniques, calendrier d'application aux marchés publics...) : <http://www.droitdepret.culture.gouv.fr> et pour adresser vos demandes d'information : droitdepret.dll@culture.gouv.fr

D'ici la fin de l'année, il sera organisé dans chaque département une journée d'information sur ce thème. Vous recevrez prochainement les dates.

> *Plan d'aide aux bibliothèques dans le cadre du plafonnement des rabais*

Le Centre national du livre met en place un plan exceptionnel d'aide aux bibliothèques publiques, à l'occasion de la mise en oeuvre de la loi du 18 juin 2003.

Cette aide a pour objectif d'aider les collectivités à maintenir le volume d'achat de livres de leurs bibliothèques et de poursuivre des politiques d'offre documentaire de qualité au moment où la loi plafonne à 12 % (1er août 2003) puis à 9 % (1er août 2004) du prix public d'achat les rabais pour les achats de livres destinés aux bibliothèques.

Le Centre national du livre consacre à ce plan un fonds de 3 millions d'euros qui seront attribués, sur les exercices 2004, 2005 et 2006, aux collectivités dont les bibliothèques rempliront les conditions suivantes.

Conditions d'attribution :

Seront éligibles les bibliothèques municipales, intercommunales et départementales qui remplissent les conditions habituellement demandées par le Cnl pour accorder ses aides, à savoir : un personnel qualifié et un budget d'acquisition d'imprimés (livres et périodiques) d'au moins 2 euros par habitant pour les bibliothèques municipales et intercommunales, et d'au moins 0,50 euro par habitant à desservir pour les BDP.

Cette aide sera attribuée aux collectivités qui décideront, à partir de 2004 ou de 2005, d'augmenter la ligne d'achat de livres de leurs bibliothèques pour tenir compte du plafonnement des rabais. Cette augmentation ne devra pas se faire au détriment des achats d'autres supports. Elle devra atteindre au moins 7% du budget d'achat de livres 2003, avec possibilité de la répartir sur deux exercices.

Les collectivités dont le marché public d'achat de livres arrivera à échéance en cours d'année 2004 pourront présenter une demande soit dès 2004, soit en 2005. Pour les demandes présentées dès 2004, la commission Bibliothèques les examinera au regard des rabais pratiqués sur les achats de l'année avant renouvellement ou mise en conformité des marchés, ainsi qu'au regard de la date plus ou moins avancée à laquelle interviendra ce changement. En tout état de cause, les demandes qui ne seraient pas satisfaites en 2004 au regard de ces critères ne seraient que reportées à 2005.

Montant des aides :

Le Centre national du livre versera une subvention égale à l'augmentation votée par la collectivité, dans la limite de 7% du budget d'achat de livres 2003. Ainsi l'effort conjoint des collectivités et du Cnl permettra de rattraper l'écart entre le

PETIT ZOOM SUR ORCADES

Le monde d'aujourd'hui est complexe. La mondialisation, le développement durable, la lutte contre la pauvreté, le réchauffement climatique, toutes ces notions véhiculées quotidiennement par les grands médias se télescopent, se contredisent, inquiètent... Comment se forger une opinion, alors que les arguments des " pour " et des " contre " nous tiraillent ? Surtout, pouvons nous apporter quelque chose de concret et propre à notre niveau, à ces chantiers gigantesques ? Quoi et comment ?

Orcades, une association basée à Poitiers, a pour objectif d'aider les citoyens à répondre à quelques-unes de ces questions, en leur permettant de découvrir et de comprendre notre monde, et en particulier la nature des relations entre les pays riches et les autres. Pour cela, Orcades édite une gamme variée de matériaux pédagogiques - livres, dossiers, bande dessinées, documentaires vidéo, expositions, revues, jeux - s'adressant à des publics de différents âges.

Le fonds documentaire d'Orcades est consultable à la médiathèque François-Mitterrand de Poitiers. Il comprend près de 2 500 ouvrages consacrés aux pays en développement et aux relations Nord-Sud.

ORCADES - Zone République II 6 bis, rue Albin Haller - 86 000 Poitiers - Tél. 05 49 41 49 11

plafond de rabais à 9% qu'institue la loi et la moyenne nationale des rabais actuels qui atteint environ 23%.

Le versement sera fractionné sur deux exercices, la deuxième part n'étant versée que si le budget d'achat de livres atteint bien, à partir du second exercice, l'augmentation minimale de 7% du budget d'achats de livres 2003.

En 2006, un bilan sera effectué, au terme duquel le Centre national du livre examinera s'il s'avère nécessaire d'étudier de nouvelles mesures d'accompagnement des collectivités.

Dépôt du dossier :

L'original au Bureau de la diffusion du livre en bibliothèque. Un double à la Direction régionale des affaires culturelles à l'attention du Conseiller pour le livre et la lecture. Les formulaires A seront disponibles dès le mois de décembre 2003 et seront à déposer avant le 30 avril.

Les autres aides du Cnl :

Le Centre national du livre maintient les autres types d'aides aux bibliothèques. Il sera possible de déposer, la même année, une demande d'aide dans le cadre du plafonnement des rabais et une demande d'aide au développement de fonds thématiques ou dans le cadre d'une création d'équipement. La commission Bibliothèques évaluera la pertinence et la complémentarité des demandes.

Des précisions seront données sur ce thème lors des journées départementales d'information.

Renseignements :

au CNL - Christiane Pollin, Christiane.pollin@culture.fr
Tél. 01 49 54 68 29
et DRAC Poitou-Charentes : Tél. 05 49 36 36 30

Quelques titres parmi nos éditions

* *Cacao et chocolat* est un livre illustré pour enfant. Kevin de Côte d'Ivoire et Julie de France ont noué une amitié. Par leurs échanges de lettres, nous découvrons la vie quotidienne dans les plantations de cacao. Nous comprenons comment le cacao d'Afrique devient chocolat en France. (à partir de 8 ans)

* *Tiers-Mondopoly* est un jeu de société qui vous met dans la peau d'un petit agriculteur péruvien devant faire face à des tas de difficultés. Allez-vous éviter la faillite de votre exploitation, c'est-à-dire la misère ?

* *Dans leur livre Kérala*, la force de l'ambition, Benoît Théau et Philippe Venier présentent l'expérience réussie d'un Etat situé dans le sud de l'Inde. Au Kérala, une réforme agraire aboutie, les progrès de la démocratie, la promotion de la femme, etc ont permis l'amélioration des conditions de vie (alimentation, éducation, santé, etc.).

* *L'originalité de Notre Terre* est de réserver ses colonnes à des articles issues de Down to Earth, une revue indienne portant sur l'environnement, le développement, la mondialisation. Notre Terre laisse donc la parole à des analyses et des opinions venant du " Sud ", et apporte, à nos débats hexagonaux, des éclairages nouveaux et des idées antidotes à la pensée unique.

* *Parcours du Reporter* est une exposition interactive sur le thème des inégalités sociales. Elle est composée de modules afin que ses visiteurs puissent appréhender la manière dont

l'exclusion sociale est vécue aux quatre coins de la planète, au Brésil, en Inde, à Madagascar et en France, mais aussi à l'échelle du monde.

Patrimoine

> Acquisitions précieuses

La DLL vient de faire paraître sa brochure Patrimoine des bibliothèques, Acquisitions précieuses qui indique qu'en 2001, près de 80 collectivités territoriales, aidées par le ministère de la culture et de la communication, ont pu enrichir les collections de leurs bibliothèques municipales d'acquisitions rares ou précieuses.

La médiathèque François-Mitterrand de Poitiers a acquis un psautier à l'usage du diocèse de Poitiers, manuscrit enluminé de la seconde moitié du XV^e siècle et un ouvrage de bibliophilie contemporaine réunissant des textes extraits des œuvres d'Apollinaire, de Chateaubriand...

La médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle continue d'acquérir régulièrement des ouvrages et des documents iconographiques consacrés à l'histoire locale (Aunis et Saintonge), à certains thèmes privilégiés : Le nouveau Monde et les Antilles, l'esclavage... et son fonds Bollery .

La bibliothèque municipale de Rochefort, quant à elle, vient d'acquérir deux ouvrages pour son fonds Pierre Loti.

Brèves

> Nouvelle adresse des archives municipales de Parthenay

Depuis le 22 septembre, les archives municipales et communautaires de Parthenay se sont installées dans le quartier Saint-Jacques, à la Maison du patrimoine, au 28 rue du Château à Parthenay et sont ouvertes au public de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h du lundi au vendredi.

Archives municipales - Tél. 05 49 94 92 31
Mel : memoirevivante@cc-parthenay.fr

> La Librairie-galerie Le Feu rouge en centre-ville

Depuis le 26 septembre, vous trouvez la librairie-galerie Le Feu rouge installée en centre-ville au 15, rue Descartes (en face de l'Hôtel Fumé).

Librairie-Galerie la feu Rouge
Tél. 05 49 00 40 96 / Site : www.lefeurouge.com